

PRATIQUER UN MASSAGE PAR DES TECHNIQUES ENERGETIQUES

Durée : 3 jours 21 heures

Organisme de formation : Centre de Formation TEMANA
4 avenue André Marie Ampère
31770 COLOMIERS
Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 73 31 05775.31
RCS Toulouse 514 893 395
Tél : 05 61 84 42 44 / Courriel : contact@temana.fr

Le public et la certification

La certification s'adresse aux professionnels du bien-être/massage intervenant dans les salons de massages, spas, en statut salarié ou indépendant, ayant besoin de développer leurs techniques de massage afin de diversifier leurs offres. La certification vise à acquérir des compétences complémentaires concernant la pratique d'un massage basé sur des techniques énergétiques (Shirochampi, Ayurvédique, Oriental ...)

PRE-REQUIS

- Être un Praticien ou praticienne en massage bien-être
- Être esthéticienne
- Être intervenant dans le milieu professionnel du spa et/ou des soins corps et/ou Esthétique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vous apporte les compétences nécessaires pour pratiquer un massage par des techniques énergétiques.

Mise à jour le 31/03/2021

Centre de Formation TEMANA

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 73 31 05775.31
4 Avenue André Marie Ampère 31770 COLOMIERS - Tél. : 05 61 84 42 44 - RCS Toulouse 514 893 395

Le (la) stagiaire sera capable à l'issue de la formation de :

- Transmettre au client l'ensemble des informations utiles à la compréhension des bénéfices apportés par le massage énergétique à travers les différentes philosophies (Indienne, japonaise, chinoise et thaïlandaise), en prenant en compte sa demande en termes de douleurs à apaiser, ainsi que son niveau de stress quotidien et ses contraintes physiques afin d'élaborer un programme de massage énergétique adapté à ses besoins.
- Administrer un questionnaire précis d'évaluations du déséquilibre énergétique de la personne, tout en prenant le temps de l'observer et de tenir compte des informations fournies afin de mieux appréhender les causes et origines de la problématique et évaluer son déséquilibre énergétique.
- Mettre en œuvre le programme énergétique défini en installant la personne en fonction de sa capacité à se mouvoir, y compris les personnes en situation de handicap, et en réunissant les outils et les ustensiles (tables, coussins, accessoires, gel, etc...) tout en tenant compte des règles de déontologie, d'hygiène et de sécurité afin de réaliser le programme d'action élaboré dans le respect des règles en vigueur.
- Traiter les zones énergétiques en déséquilibre par l'utilisation des techniques de massage spécifiques, en préservant sa propre condition physique par l'adoption d'une posture confortable, en variant les rythmes et les zones du corps à masser (canaux méridiens, cuir chevelu, visage, dos, etc...) afin de restaurer l'équilibre du système énergétique

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Un support de cours reprenant en photos les gestes de l'enchaînement sera remis à chacun des participants. Chaque photo est commentée et suivie d'un espace où le participant peut écrire ses propres commentaires.
- L'utilisation d'un paperboard pendant le filage permet de reprendre les gestes précédemment enseignés.
- Des tables de massage et futons au choix sont à disposition des stagiaires. La lecture d'ouvrages divers est recommandée.
- Des supports vidéo et audio vous sont transmis en fin de formation.

Mise à jour le 31/03/2021

Centre de Formation TEMANA

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 73 31 05775.31
4 Avenue André Marie Ampère 31770 COLOMIERS - Tél. : 05 61 84 42 44 - RCS Toulouse 514 893 395



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

- ✓ Des feuilles d'émargements par module de formation et par demi-journées seront transmises à chaque stagiaire.
- ✓ Évaluation par QCM et examen pratique

ADMISSION / Accessibilité

La procédure pour l'inscription est la suivante :

- ✓ Dépôt du dossier de candidature
- ✓ Réunion d'information et entretien individuel
- ✓ Après l'entretien individuel, vous recevrez un courrier ou courriel de confirmation de la recevabilité de votre candidature validée par Temana

Si vous avez des besoins spécifiques liés à une situation de handicap ou des difficultés que vous souhaitez nous faire connaître, nous vous invitons à contacter notre référent handicap Thomas Lagrève (05.61.84.42.44 ou thomas@temana.fr) au plus tard une semaine avant le début de la formation pour que nous puissions mettre en place les aménagements nécessaires, dans la mesure du possible.

Le nombre de stagiaires par session et par ville : minimum 6 et maximum 12

Le délai d'accès : Le stagiaire pourra s'inscrire à tout moment selon les dates disponibles à l'inscription sur le site internet, et au plus tard 1 jour avant la formation, selon les places restantes.

Les cours en centre de formation ont lieu de 09h30 à 17h30 (pause déjeuner d'1 heure). Un travail personnel de révision est recommandé le soir.

Mise à jour le 31/03/2021

Centre de Formation TEMANA

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 73 31 05775.31
4 Avenue André Marie Ampère 31770 COLOMIERS - Tél. : 05 61 84 42 44 - RCS Toulouse 514 893 395

VALIDATION ET SANCTION DE LA FORMATION

- Questionnaire sous forme de QCM portant sur la connaissance du corps énergétique, les notions et repérage des méridiens, Nadis, chakras et Sens
- Mise en situation professionnelle portant sur la réalisation d'un massage énergétique

Réalisations demandées au candidat : Le candidat est mis en situation professionnelle dans le cadre d'une analyse des besoins d'un client (joué par un membre du jury d'évaluation). Le candidat élabore, à partir des informations récupérées, un protocole de massage énergétique.

La notation se fait sur une grille de notation précise, comprenant l'appréciation Acquis/non acquis sur un ensemble de critères. L'ensemble des critères doit être acquis.

Un critère est déclaré acquis à partir de 75% d'acquisition du critère.

Afin d'obtenir l'ensemble de la certification totale, il faudra valider l'ensemble des critères.

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

En application de l'article L.6353-1 du Code du Travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au(x) stagiaire(s) à l'issue de la formation.

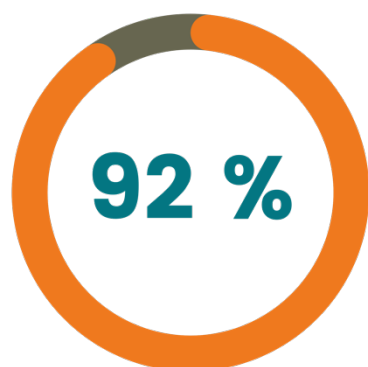
LIEUX DE FORMATION ET DE CERTIFICATION

Cette formation est dispensée dans nos centres de Toulouse, Paris, Montpellier, Bordeaux, Lyon, Lille, Strasbourg, Nice et Clermont-Ferrand.

COÛT DE LA FORMATION

Le prix de la formation est de 540€ (formation non assujettie à la TVA), soit un coût horaire de 25.71€ net.

NOS CHIFFRES CLES



C'est le taux de réussite
pour 599 stagiaires en 2021

ENGAGEMENT DU CENTRE DE FORMATION TEMANA

Donner la prestation définie dans ce programme. Être à l'écoute de chaque participant de façon à lui permettre de mettre à profit le mieux possible cette formation. S'abstenir de tout prosélytisme sectaire, philosophique, religieux et politique.